

JEUNESSE

LE MÉCÉNAT, RELAI DE L'ACTION

SOCIALE POUR LES JEUNES

LES PLUS VULNÉRABLES

Etudes, emploi, logement, citoyenneté... la conquête de l'autonomie et le passage de l'adolescence à la vie d'adulte représentent un cap difficile pour tous. Mais plus encore pour les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Or, la loi et les politiques publiques ne les protègent que trop peu après leur majorité, à 18 ans ! **Des dispositifs d'accompagnement, financés majoritairement par le mécénat d'entreprise, permettent de sécuriser cette transition... comme celui de La Touline d'Apprentis d'Auteuil, développé par la **Fondation Apprentis d'Auteuil**.**



Adultes à 18 ans ?

23 ans et demi : c'est l'âge moyen d'accès à l'autonomie en France.

Celui où l'on vole de ses propres ailes, sans aide des parents. Une échéance que la généralisation des études supérieures et les difficultés d'insertion des jeunes tendent à repousser. Pour les jeunes pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ce cap est plus précoce. À leur majorité, 18 ans, la protection due par l'État prend fin. Une transition avait été prévue avec les Contrats Jeunes Majeurs, qui permettaient d'activer différentes aides (hébergement, soutien psychologique et éducatif, allocation financière...). Mais il s'agit d'un contrat que les départements financeurs octroient de manière de plus en plus restrictive et que certains départements ont même complètement interrompu compte-tenu des coûts engendrés. 64% des jeunes concernés n'y ont donc pas accès, et affrontent une « sortie sèche ».

Transition à haut risque

Or, ces jeunes présentent un profil social, psychologique et éducatif qui les fragilise face aux défis de l'indépendance et de l'insertion. Comparés à la population générale au même âge, ils cumulent des vulnérabilités : faible niveau d'étude, plus forte exposition aux risques d'addictions et de troubles psychiques. La plupart ont expérimenté des parcours de vie chaotiques, des drames familiaux, l'insécurité permanente, ils ont souvent été « ballotés » de logement en logement, de familles d'accueil en foyers... Nombre de ces jeunes sont issus de l'immigration, notamment avec la crise migratoire et l'arrivée en nombre de mineurs non accompagnés. En sorte que la sortie des dispositifs ASE est souvent vécue comme une énième fracture, les rendant particulièrement vulnérables.

(1) Étude Dietrich-Ragon 2020.
(2) <https://informations.handicap.fr/a-500-euros-accompagner-jeunes-ase-30281.php>

REPÈRES

322 000 JEUNES PRIS EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

25 À 30% SERAIENT EN SITUATION DE HANDICAP, PRINCIPALEMENT PSYCHIQUE

SEULEMENT 36% DES JEUNES QUITTANT L'ASE BÉNÉFICIENT D'UN ACCOMPAGNEMENT CONTRAT JEUNE MAJEUR

28% DES « SORTANTS » DE 18 À 21 ANS SONT AU CHÔMAGE (CONTRE 15% DANS LA POPULATION GÉNÉRALE)

Angle mort

Les 18-25 ans constituent un « angle mort » des politiques publiques : « trop vieux » pour être soutenus par les services de protection de l'enfance, trop jeunes pour bénéficier du RSA. La situation des jeunes sortant de l'ASE est particulièrement défavorable sur le plan du logement, condition première d'une bonne insertion : seul un tiers d'entre eux trouve un logement dans le secteur privé ou social¹. Les autres étant hébergés par la famille, chez des amis, dans des centres d'hébergement d'urgence, ou à la rue... Or l'absence de logement stable complique la recherche d'emploi, et le sans-abrisme génère des dépenses de santé et de justice importantes.

La Touline d'Apprentis d'Auteuil, un accompagnement progressif vers la vie d'adulte



POURQUOI SOUTENIR LA TOULINE D'APPRENTIS D'AUTEUIL ?

« En soutenant ce programme, nous voulons permettre la mise en œuvre d'un dispositif de prévention efficace, notamment contre le « sans-abrisme », qui s'inscrit dans la continuité de l'action sociale des Départements. Il s'agit de capitaliser sur l'investissement public que représentent les dépenses d'aide sociale à l'enfance, dans une logique de transition entre l'assistance par l'État et la prise d'autonomie de ces jeunes. »

Isabelle Boudard,
responsable de la
fondation Monoprix

Initiée en janvier 2016, La Touline d'Apprentis d'Auteuil est un dispositif expérimental conçu par la Fondation Apprentis d'Auteuil pour apporter une réponse aux difficultés rencontrées par les jeunes sortants des structures de protection de l'enfance à leur majorité. La Fondation Apprentis d'Auteuil gère 50 foyers accueillant des enfants et des jeunes confiés par l'Aide sociale à l'enfance. L'enjeu des difficultés liées à la transition vers l'autonomie est apparu au tournant des années 2010, à partir des observations des équipes d'éducateurs, confortées par les premiers travaux sur la trajectoire des « sortants ».

Sur la base du volontariat

Le nom du programme définit bien son objet : en termes maritimes, une « touline » est un cordage qui relie un bateau à un quai, ou à un autre navire. Ce lien souple, qui peut se resserrer ou cesser à tout moment, correspond à la démarche de la fondation.

L'accompagnement, assuré par un coordinateur-référent, est accessible à tout jeune de plus de 18 ans, ayant quitté la protection de l'enfance depuis moins de 3 ans. 23 coordinateurs implantés sur 14 antennes (métropoles ou bassins d'emploi) suivent actuellement une file active de près de 700 jeunes, tous volontaires.

Un lien affectif, un support concret

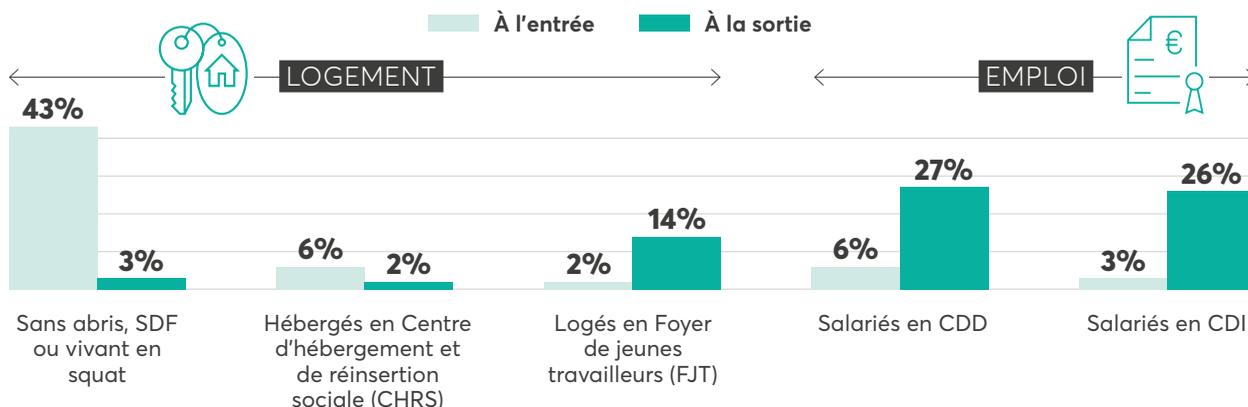
Pour ces jeunes souvent sans famille et sans réseau, la première dimension de cet accompagnement est psychologique : savoir « que l'on compte pour quelqu'un et que l'on peut compter sur quelqu'un ». La Touline d'Apprentis d'Auteuil est donc un lieu d'écoute et de dialogue. Mais aussi une ressource pour faire face au parcours d'obstacles d'une vie d'adulte : aide au CV, préparation d'un entretien, aide à la recherche de logement, à la maîtrise d'un budget, aux formalités... Et pour ce faire, les coordinateurs « Touline » assurent l'interface entre les jeunes et les services publics, les foyers de jeunes travailleurs, les bailleurs sociaux, etc.

Les résultats sont au rendez-vous : l'examen de la trajectoire de 125 jeunes (voir page 4) montre qu'à l'issue du programme, plus de la moitié ont trouvé un emploi en CDD ou CDI, et la quasi-totalité dispose d'une solution de logement pérenne.

La Touline d'Apprentis d'Auteuil

LOGEMENT ET EMPLOI : UN PARCOURS D'INSERTION

Trajectoire de 125 jeunes accompagnés entre 2019 et 2021



DES COÛTS SOCIAUX ÉVITÉS POUR LES FINANCES PUBLIQUES

Pour les 125 jeunes dont la trajectoire a été analysée

SANS LA TOULINE



Difficulté de logement et d'accès à l'emploi = coûts sociaux estimés à **1,96 M€ sur 2 ans**

AVEC LA TOULINE



Meilleur accès au logement et à l'emploi = coûts sociaux estimés à **761 041 € sur 2 ans**

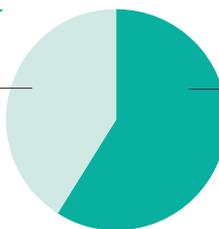
TOTAL = 1,2 M€ de coûts évités sur 2 ans et pour 125 jeunes

À l'échelle des 594 jeunes accompagnés par 5 antennes La Touline d'Apprentis d'Auteuil entre 2016 et 2019, les **coûts évités cumulés s'élèvent à 5,58 millions d'euros, soit 4 700 € par an et par jeune**

UN DISPOSITIF ASSUMÉ À 59% PAR LA GÉNÉROSITÉ PRIVÉE



41%
Financements publics
(537 000 €
Fonds social européen et **92 000 €**
départements et État)



59%
Mécénat d'entreprise et fondations
896 000 €

Coût total du programme sur 4 ans (2016-2019) pour 594 jeunes accompagnés :

1 525 000 €



EFFET LEVIER : 1 € DE DON = 6,2 € DE COÛTS SOCIAUX ÉVITÉS À TERME

En transformant la trajectoire sociale (emploi, logement, accès au droit commun, ...) des jeunes sortant de l'ASE, l'investissement dans leur accompagnement permet à ces jeunes de retrouver un lien affectif, un support concret qui favorise leur insertion et évite à terme de nombreux coûts sociaux.

À l'échelle du dispositif La Touline d'Apprentis d'Auteuil, 1 € de don génère 6,2 € d'économies pour les finances publiques.